1

Les adultes savent mieux

Les adultes en savent souvent beaucoup, mais ils ne peuvent pas savoir ce que les enfants savent, ressentent ou vivent s'ils ne le leur demandent pas.

2

Les enfants sont LES experts de leur propre vie

Les enfants possèdent une véritable expertise, mais ils ne sont pas toujours les seuls à en détenir une à propos des questions qui les concernent.

Ils sont trop jeunes

Ce droit est reconnu à tous les enfants capables de se forger une opinion. Tous peuvent s'exprimer sur les questions qui les concernent, y compris les tout-petits.

4

Cela coûterait trop cher /prendrait trop de temps

Il s'agit d'un droit, et non d'une option. Les adultes disposent de nombreuses façons d'échanger rapidement avec les enfants, pour un coût minime, voire nul. De plus, cette participation permet souvent de repérer des gaspillages et d'économiser du temps et de l'argent.

5

Ce serait seulement symbolique

Il s'agit d'un droit humain, cela ne doit donc jamais servir d'excuse pour ne rien faire. La participation n'est jamais parfaite : faites de votre mieux avec ce que vous avez, apprenez et améliorez-vous.

Ils ne sont pas représentatifs

Peu de groupes le sont réellement, y compris les adultes qui font ce genre de déclarations. Pourtant, chaque enfant a le droit d'être entendu. L'important est de veiller à ce que les enfants impliqués reflètent la plus grande diversité possible d'expériences.

Participation vs protection

Il s'agit d'une fausse dichotomie : on ne peut pas garantir la sécurité des enfants sans les écouter, et ils ne parleront pas s'ils ne se sentent pas en sécurité.

8

C’est trop sensible

Lorsque cela concerne les enfants, ils ont le droit d’être entendus, même sur des sujets dits « sensibles ». La meilleure façon de le faire de manière sûre et confortable est de leur demander directement.

9

Ils ne comprendraient pas

Cette idée est souvent avancée, en particulier pour les enfants en situation de handicap, notamment ceux présentant des troubles d'apprentissage. L'article 7 de la CDPH exige que les enfants puissent exercer leur droit d'être entendus sur un pied d'égalité avec les autres enfants et qu'on leur fournisse une aide adaptée à leur handicap et à leur âge.

10

Ils sont trop vulnérables

Plus un enfant est vulnérable, plus il est crucial de l'écouter. L'exclure ne fait qu'accroître cette vulnérabilité. L'important, comme toujours, est de créer un espace sûr et de lui apporter le soutien nécessaire.

11

Les enfants sont l’avenir

C’est vrai, mais ce n’est pas la principale raison de les écouter. Ils ont le droit d’être entendus dès maintenant – à propos de leur passé, de leur présent et de leur avenir.

12

Il faut leur « donner » une voix

C’est dans le même esprit que « amplifier » leur voix. Les enfants ont déjà une parole : le rôle des adultes est de la prendre au sérieux. P.S. : ils ne devraient pas avoir besoin d’un mégaphone pour être entendus. Un simple murmure ou des silences porteurs de sens méritent également d’être écoutés.

Traduction d'une publication : ''Les droits des enfants à la participation : combattre les mythes''
de prof. Laura Lundy, Queen's University

LA COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT

IUJD
INSTITUT UNIVERSITAIRE JEUNES EN DIFFICULTÉ